



LIVRET DE FORMATION

CONSEILLER EN INVESTISSEMENTS FINANCIERS

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

LIVRET

Objectifs

Le livret de formation CIF permet :

- De répondre aux exigences fixées par l'AMF en matière de compétence professionnelle des Conseillers en Investissements Financiers, entrées en vigueur le 24 Avril 2013.
- De suivre une formation professionnelle adaptée à la réalisation des opérations mentionnées au I de l'article L.541-1 du code monétaire et financier et reprenant les thèmes imposés par l'AMF.

Thématiques

- **Unité 1** : Connaissances générales sur le conseil en investissements financiers.
- **Unité 2** : Connaissances générales sur les modes de commercialisation des instruments financiers.
- **Unité 3** : Règles de bonne conduite des Conseillers en Investissements Financiers.
- **Unité 4** : Règles d'organisation des Conseillers en Investissements Financiers.



Durée
150h à distance



Depuis 2004
Des centaines de professionnels nous font confiance



**E-LEARNING
& COACHING**

Prérequis

- Avoir des notions des services et marchés financiers.
- Connaître le vocabulaire associé au secteur d'activité concerné.

Statuts accessibles

- Conseiller en Investissements Financiers*

**(sous réserve de l'adhésion auprès d'une association professionnelle agréée par l'AMF et de l'immatriculation auprès de l'ORIAS)*

Financement de votre formation



Quel que soit votre profil et votre situation professionnelle, il existe des solutions pour vous aider à financer votre formation.

JurisCampus met à votre disposition une équipe d'experts qui vous accompagne dans vos démarches et vous aide à orienter au mieux vos demandes : profitez-en !

Contactez-nous

Nos équipes sont à votre disposition pour élaborer votre projet de formation.

05 62 88 28 43
contact@juriscampus.fr



JurisCampus

Immeuble le Naurouze - Hall B - 140 rue Carmin - 31670 Labège
Tél. : 05 62 88 28 43 - Fax : 05 62 88 28 44 - www.juriscampus.fr - contact@juriscampus.fr